

# Que faire en cas d'alerte ? Les bons réflexes

## 1. Mettez-vous à l'abri



◀ Enfermez vous tout de suite pour éviter toute exposition au nuage toxique.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont en sécurité avec leurs enseignants parfaitement informés des mesures à prendre.

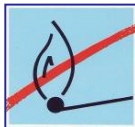


## 2. Confinez-vous



◀ Fermez les portes et les fenêtres. Obturez les aérations, arrêtez les ventilations. Réduisez le chauffage.

Ne fumez pas. Évitez toute flamme ou manœuvre susceptible de créer une étincelle.



## 3. Tenez-vous informé



◀ Écoutez la radio : France Info FM 106.3 pour connaître les consignes à suivre et l'évolution du sinistre.

Ne téléphonez pas. Le réseau doit être libre pour les secours.

Tous les renseignements nécessaires vous seront communiqués par la radio ou par la télévision (France Télévision).



## 4. Protégez-vous



◀ Respirez à travers un linge épais bien mouillé pour éviter de respirer des produits toxiques.

En cas de picotements sur les parties découvertes du corps, lavez-les à grande eau.  
En cas de brûlures, douchez-vous abondamment.

## 5. Fin d'alerte



◀ Ne quittez pas votre abri avant que les autorités ne vous le disent. Respectez toute consigne donnée par les représentants des autorités. La fin de l'alerte sera annoncée par les radios et les pouvoirs publics.

La fin de l'alerte est signalée par un signal sonore continu d'une durée de 30 secondes.

Dès la fin de l'alerte, aérez le local de confinement.

# Organisation et Moyens de Secours

Malgré toutes les mesures de prévention et de réduction du risque, la probabilité qu'un accident survienne n'est jamais nulle. Aussi, deux plans de secours sont élaborés, régulièrement testés et mis à jour :

### ▶ Un Plan d'Opération Interne (P.O.I.)

mis en œuvre par INEOS afin de gérer tout accident dont les effets ne dépassent pas les limites du site,

### ▶ Un Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.)

mis en œuvre par la Préfecture dès lors que les effets dépassent les limites du site.



Ces plans visent à organiser les moyens de secours afin de minimiser les conséquences d'un accident.



La zone d'alerte P.P.I. couvre un cercle de 6 km de rayon autour du site. Les populations se trouvant dans ce périmètre sont concernées par les consignes immédiates de protection.

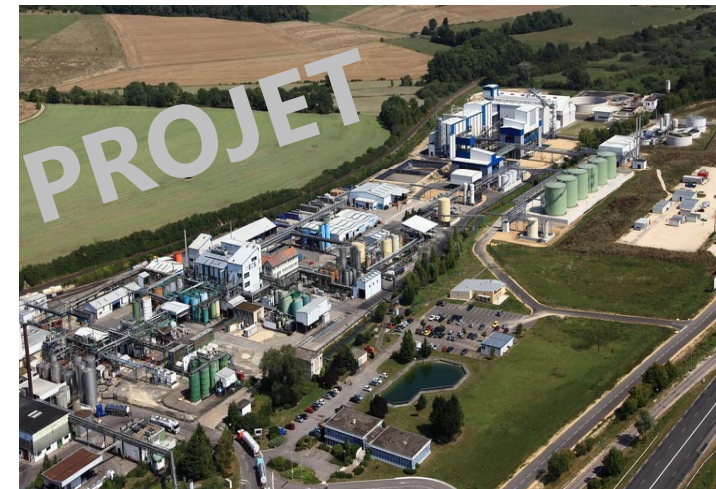
Cette notice d'information a été élaborée par la société INEOS avec la collaboration du Service Interministériel de la Défense et de la Protection Civile (S.I.D.P.C.), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L.) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.).

**INEOS**  
THE WORD FOR CHEMICALS

INEOS Entreprises

INEOS Champlor

# Information de la Population sur le Risque industriel



## Mieux vous informer pour vous protéger : les bons réflexes en cas d'alerte

**INEOS Entreprises France**

ZI de Baleycourt - CS 10095

55103 VERDUN CEDEX

Tél : 03 29 83 32 00

Fax : 03 29 86 18 15

Site Internet : [www.ineos.com](http://www.ineos.com)  
Courriel : [ineos.baleycourt@ineos.com](mailto:ineos.baleycourt@ineos.com)

## INEOS Baleycourt Verdun

Le site de Baleycourt est intégré au Groupe INEOS, leader mondial dans la pétrochimie et spécialités chimiques.

L'usine est implantée sur 25 hectares à l'ouest de Verdun (Meuse) depuis 1960 et compte aujourd'hui près de 150 salariés.

Le site s'est développé significativement en 2008 avec l'implantation d'une unité de trituration de graines de colza qui utilise exclusivement les ressources agricoles régionales.

Nos produits sont utilisés principalement dans l'industrie automobile, le bâtiment, le médical, l'industrie alimentaire (humaine et animale) :

- ▶ Esters organiques de spécialités,
- ▶ Paraffines Chlorées et Acide Chlorhydrique,
- ▶ Huile de Colza raffinée et alimentaire,
- ▶ Glycérine technique et alimentaire,
- ▶ Biodiesel,
- ▶ Tourteaux de Colza.



## Notre avenir : l'Excellence Notre priorité : la Sécurité

L'amélioration des performances Hygiène, Sécurité et Environnement est une priorité absolue pour le Groupe INEOS dont l'ambition est de devenir une référence mondiale.



La Sécurité sur le site est au cœur de notre stratégie depuis de nombreuses années et demeure aujourd'hui notre objectif prioritaire.



## Les risques liés à l'activité

L'usine relève de la Directive SEVESO en raison des quantités présentes de chlore et autres produits chimiques. Celle-ci définit le cadre réglementaire afin de prévenir les risques d'un accident et d'en minimiser les conséquences.

Le site présente deux risques d'accident majeur dont les effets sont susceptibles de dépasser les limites du site :

- ▶ Risque toxique lié à une fuite de Chlore,
- ▶ Risque d'explosion lié au stockage de graines et tourteaux de colza.

## La maîtrise des risques

### Un personnel formé et compétent

- ▶ Le site accorde une attention toute particulière à la formation de son personnel,
- ▶ Des formations régulières et spécifiques sont dispensées aux équipes opérationnelles afin de pouvoir intervenir rapidement en cas d'incident.

### Des contrôles systématiques des installations

- ▶ Les équipements et plus particulièrement les systèmes de prévention (automates, capteurs de mesure, détecteurs, dispositifs de sécurité) sont vérifiés et testés régulièrement par nos équipes,
- ▶ Des inspections sont réalisées périodiquement par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) afin de contrôler l'efficacité des mesures de maîtrise des risques.

### Des investissements significatifs

- ▶ Des investissements conséquents ont été réalisés ces dernières années dans le but de renforcer la sécurité des installations et les moyens d'intervention,
- ▶ La prévention des risques est prise en compte dès la conception de nos procédés de fabrication et installations.

### Des moyens humains internes et externes

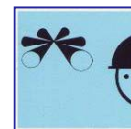
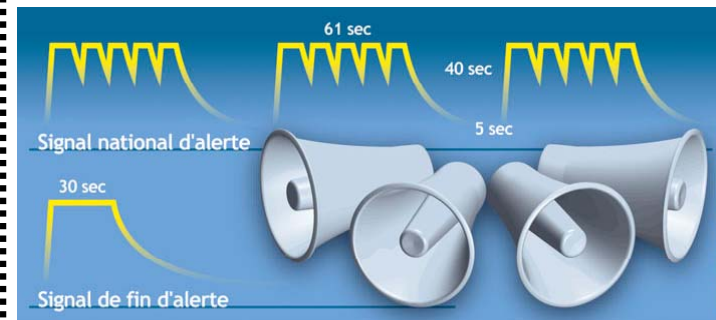
- ▶ Une organisation spécifique est mise en œuvre en cas d'alerte (Equipes d'intervention, Astreinte),
- ▶ Le site peut également s'appuyer sur le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) avec lequel des exercices d'intervention sont réalisés régulièrement.

## DOCUMENT A CONSERVER

### Se préparer à faire face à une éventuelle alerte, c'est :

- ▶ S'informer des risques encourus,
- ▶ S'informer des mesures à prendre en cas d'alerte,
- ▶ Reconnaître le signal d'alerte.

### Le signal d'alerte



Le signal d'alerte P.P.I.\* consiste en 3 émissions successives d'une minute et 41 secondes chacune, séparées par des intervalles de 5 secondes, d'un son modulé (son montant et son descendant).

Le signal d'alerte est déclenché dès lors que le P.P.I est déclenché.

Vous serez également informé par des messages d'alerte issus des autorités et par la radio.

Dès l'alerte lancée, vous devez appliquer les consignes figurant au dos.

\* Le signal d'alerte P.P.I. est testé tous les premiers mercredis de chaque mois à midi.



PROJET